

# Assemblée générale : compte rendu d'activité.

par Jacqueline GASCUEL,  
Présidente.

**S'**il faut qualifier l'année qui vient de s'écouler, je dirai qu'elle a été marquée par deux volontés fortes : le souci de réorganiser l'association ; - celui de lui donner une plus grande audience.

Seul l'avenir dira si ce qui a été ainsi amorcé a eu toute l'ampleur et tout le succès souhaité. Ce dont je suis sûre c'est qu'aujourd'hui je peux parler d'un début, d'une orientation, d'une action qui doit être poursuivie.

## I- La réorganisation

Les membres de l'A.B.F. ont dû s'en rendre compte, l'Association bouge : de nouveaux collègues ont accepté des responsabilités, le Bulletin a fait peau neuve, les groupes régionaux sont plus souvent sollicités, une étude sur le "profil" de l'Association est en cours.

### De nouveaux responsables :

Au sein du Bureau national, nous avons vu partir celle qui depuis 1974 avait accepté la lourde charge de la trésorerie : Claudine Lehmann. Nous formulons tous une pensée d'amitié et de reconnaissance pour le travail fait, discrètement, fidèlement au cours de toutes ces années ; nous souhaitons à Claudine une amélioration de sa santé qui lui permette de jouir d'un repos bien mérité. Alain Pansu, bibliothécaire à Andresy, ancien responsable de la bibliothèque du C.E. de la B.N.P., a bien voulu prendre la succession. Il apporte à ce travail toute sa fougue et sa compétence.

Quant au poste de secrétaire général c'est vraiment le poste clé de l'Association. Je crois que des vétérans comme moi, évoquent facilement les noms de tous ceux qui ont oeuvré à ce poste et ont réellement fait vivre l'association. Ses activités professionnelles ont empêché Jacqueline Dubois d'accepter plus d'un an cette tâche. Mais heureusement la Bibliothèque nationale a été une fois de plus ce vivier fécond dont sont sortis tant de secrétaires généraux ! Anne-Françoise Bonnardel, conservateur au Cabinet des Estampes a été élue à cette fonction et nous apprécions déjà son autorité tranquille et son amabilité !

Deux sections ont également de nouveaux présidents : pour la section des Bibliothèques spécialisées, Monique Lambert, directeur de la bibliothèque des Arts et Traditions populaires et pour la section des Bibliothèques publiques, Françoise Danset, responsable de la Bibliothèque de Cergy-Pontoise.

Vous ne m'en voudrez pas de ne pas évoquer ici tous ceux qui ont pris de nouvelles responsabilités au sein des groupes et sections.

A ceux qui partent, exprimons tous nos remerciements, à ceux qui arrivent tous nos voeux de bienvenue.

### Le Bulletin

Sous une nouvelle couverture depuis le 1er janvier 1986, le Bulletin poursuit sa rénovation : nous avons désormais un nouveau contrat de publicité et son financement est plus solidement assuré. C'est ainsi que la numéro 134 a été envoyé en spécimen gratuit à 1000 bibliothèques... Le Bulletin doit être un bon outil, pour faire circuler l'information entre tous les membres de l'Association et maintenir l'unité de la profession. C'est un moyen d'expression à votre

disposition... parlez-en au rédacteur responsable de votre section : il vous dira sûrement qu'il espère des articles !

### Les Groupes régionaux

Quelques groupes sont en perte de vitesse ou ont même franchi le seuil critique de l'arrêt total des activités locales (dans ce cas certaines adhésions individuelles demeurent).

Ici ou là nous sommes fortement concurrencés par d'autres associations ou les structures de coopération mises en place par la D.L.L. Ces dernières ont l'avantage d'être riches, ce qui leur permet d'une part d'entreprendre et d'autre part d'avoir un tarif d'adhésions individuelles fort léger ! Mais l'A.B.F. veut rester un rassemblement plus large, plus spontané et plus innovant ; une association qui institue un rapport différent aux autorités administratives. Ajoutons que la multiplicité des associations n'exclue ni l'existence d'intérêts communs, ni la mise en oeuvre d'activités communes.

### Etude de l'Association

Enfin je vous ai dit qu'une étude sur le profil de l'Association était en cours. Il s'agissait au départ d'un mémoire fait pour un D.E.S.T.E.C de démographie. Cette étude nous a permis de saisir de façon méthodique et précise ce que nous soupçonnions de façon empirique :

- la grande diversité des établissements où exercent nos adhérents : ceux qui sont isolés (petits établissements, bibliothèques rattachées à un autre organisme, postes à l'étranger, etc.) sont nombreux et probablement ils attendent beaucoup de l'AB.F. ;
- la non moins grande diversité des fonctions : tous les niveaux de qualification sont représentés : de l'inspec-

teur général à l'employé de bibliothèque archiviste, documentaliste, bénévole dans les hôpitaux ou les relais de B.C.P. ; français, mais aussi québécois, américains ou danois !

- l'extrême instabilité d'une part importante de nos adhérents.

Cette diversité et surtout cette instabilité nous posent question. C'est à la fois la richesse de l'Association puisqu'il y a un flux continu d'adhésions et sa fragilité puisque 50 % de ces nouveaux adhérents ont abandonné au bout de 3 ans - définitivement... ou provisoirement. De nombreux adhérents "inconstants" payent leur cotisation tous les 2 ou 3 ans !

Pour en savoir plus sur les causes des abandons ou des adhésions discontinues, nous avons lancé une enquête. Les résultats paraîtront dans le bulletin. Laissez-moi espérer que cette enquête sera pour beaucoup une relance car notre fichier contient plus de 3000 noms.

## II - Audience de l'Association

L'Association joue-t-elle son rôle ? Quel est son poids et son audience ? L'inconstance de ses adhérents est-elle conséquence ou cause de difficultés rencontrées pour se faire entendre ? Est-elle due aux lacunes de notre organisation ? Je crois qu'en ce domaine il faut se garder de tout optimisme béat comme de tout découragement, et tenter un bilan objectif.

### Relations internationales

Le Congrès de Lyon a eu des prolongements certains : la rencontre de Vannes qui a réuni les bibliothécaires qui poursuivent une action de coopération avec l'Afrique francophone (cf Bulletin n 133), les voyages collectifs à la Foire de Bologne, ou en Angleterre après le congrès de l'IFLA les journées franco-britanniques des bibliothèques universitaires, etc. De leur côté les directions de tutelle, conscientes de l'enjeu, s'efforcent de faciliter ou de susciter des jumelages. Les associations professionnelles peuvent contribuer à la recherche de partenaires : il n'est pas évident de pratiquer un jumelage avec la Maroc ou même l'Irlande. L'A.B.F. est aussi sollicitée par nos collègues exerçant à l'étranger et il faudra organiser une rencontre à leur intention, peut-être au moment du Salon du livre en 1988.

Les relations internationales c'est aussi la préparation de la conférence de l'IFLA en 1989 à Paris. Disons que nous nous sommes préoccupés des lourdeurs administratives qui freinent la mise en place des structures d'organisation, de publicité, etc.

Pour sa part l'A.B.F. en total accord avec les autres associations a tout fait pour que les choses évoluent vers des solutions satisfaisantes.

### Les livres de jeunesse

Dès octobre 1985, l'A.B.F. protestait contre un éditorial du *Figaro Magazine* soutenant sans nuance l'ouvrage de Mme Monchaux... alors que d'autres choisissaient de se taire pensant que cette offensive serait sans lendemain. Hélas, de Paris et la région parisienne à la province, des villes ayant totalement changé d'orientation politique à celles qui ont une longue tradition conservatrice le mouvement a gagné, aboutissant à des mesures que nous ne pouvons admettre. En novembre nous rédigeons une protestation envoyée assez largement à la presse. *Livres Hebdo* l'a publiée, elle a été présentée au Salon du livre de jeunesse de Montreuil comme au Salon du livre de Paris.

De son côté la Section Bibliothèques publiques organisait un débat, dont le compte rendu intégral sera édité. Contrairement à d'autres organisations, l'ABF n'a pas "d'unité idéologique"... et nous n'ignorons pas que l'opinion de nos collègues diverge sur la forme de l'action à mener... et peut-être même sur le fond. Disons cependant qu'il y a un point sur lequel nous sommes tous d'accord, nous faisons notre métier avec sérieux et compétence. Notre métier est par vocation pluraliste et ouvert : aucun groupe de lecteurs n'a le droit d'imposer par la censure sa façon de voir aux autres ; le bibliothécaire est un médiateur, et tout particulièrement en ce qui concerne la jeunesse : parce qu'il connaît bien l'éventail de son fonds, il sait quel livre il faut donner à quel enfant et de quels conseils il faut s'entourer. Nous avons défendu ces positions à l'occasion d'interviews ou en réponse à certains articles diffamatoires (le *Figaro* récidive !)

### Problème économique

Nous ne perdons pas de vue les difficultés "économiques" de nos établissements. Nous sommes intervenus auprès du C.N.L. tant pour déplorer la baisse des subventions aux bibliothèques municipales, que pour expliquer combien la procédure mise en place pour les B.C.P. était difficile à gérer.

Nous avons fait une enquête auprès des B.C.P. pour savoir ce que la décentralisation avait comme incidence sur leur budget. Les résultats de cette enquête ont été envoyés à tous ceux qui nous ont répondu. Nous avons participé à des réunions sur le prix du livre et réaffirmé notre

attachement au prix unique. Cette position a été défendue depuis longtemps par l'Association qui souhaite voir se maintenir (ou se créer) un bon réseau de librairies... proches des lecteurs.

Nous avons eu l'occasion de répondre à un article de *Vie publique* dénonçant le "déficit de la lecture publique" et vantant les réussites budgétaires du bénévolat...

### La formation professionnelle

Autre préoccupation constante de l'A.B.F., qui s'est associée à de nombreuses réponses à "l'appel d'offre" tendant à rénover les conditions de préparation au C.A.F.B. Martine Panet-Blanchard, Présidente du Groupe Centre fait partie de la commission qui a délibéré sur les dossiers. Nous devons demeurer attentifs aux conditions de mise en place des nouvelles structures et veiller à ce que de nouveaux dossiers soient acceptés l'an prochain. En effet la carte d'implantation des centres n'est pas satisfaisante...

La réforme de l'E.N.S.S.I.B a suscité de notre part quelques remarques. Compte tenu de la pénurie des postes dans le secteur universitaire, les élèves obtiennent presque tous une première affectation dans les bibliothèques publiques. Il manque, nous semble-t-il, une réflexion sur la fonction réelle de ces établissements au sein du réseau. Déplorons aussi que les associations ne fassent pas partie du conseil d'administration de l'Ecole.

La formation élémentaire continue à connaître un grand succès et à rendre de réels services dans deux directions différentes : les employés de bibliothèques municipales, les responsables de petites bibliothèques et de relais des B.C.P. Près de 1800 exemplaires du "Métier de bibliothécaire" se sont vendus en 1986 ; une nouvelle édition est prévue pour la rentrée de 1988 grâce à Françoise Froissart qui s'est assurée la collaboration d'Annie Béthery et Germaine Frigot.

## III Pour Conclure

Nous pourrions continuer la liste des activités de l'A.B.F. : il s'agit d'une présence constante mais, peut-être pas suffisamment, d'actions ayant un impact fort dans la profession et hors de la profession. Je crois fondamental que nous sachions réunir les forces et non les disperser..., que nous sachions promouvoir nos bibliothèques comme des enjeux tant sur le plan de la création littéraire et de la recherche scientifique, que sur celui de l'accès du plus grand nombre à la formation professionnelle et à la culture.